

N°78

JUILLET 2022



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



**CASTERA
VERDUZAN**
ses Commerces

son Casino

son Camping

ses Thermes

son Hippodrome

sa Base de Loisirs

Casino
CASTERA
VERDUZAN
MACHINES À SOUS - BLACK JACK - RESTAURANT

castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS

Station Verte



PAVILLON BLEU



2 à 4 : Conseil municipal

5 à 9 : Finances

10 : Assemblée citoyenne

11 & 12 : Vie scolaire

13 : Intercommunalité

14 à 19 : Vie locale

20 & 21 : Page d'histoire

22 à 33 : Echos de la vie associative

34 : Calendrier des manifestations de l'été

35 à 39 : Infos utiles

Le mot du Maire



Castéroises, Castérois,

En ce début d'été 2022, j'espère que nous allons enfin retrouver une vie normale et un programme d'animations et de festivités qui nous manquent tant.

Ce programme nous le devons à la vitalité de nos associations castéroises, mais aussi à l'engagement du casino, de la base de loisirs et du camping de la Plage de Verduzan. Qu'ils en soient ici remerciés.

Avec l'arrivée de nouveaux variants de la covid, mon optimisme pourrait être remise en cause, c'est pourquoi nous devons rester vigilants face à cette pandémie.

Cette année encore sera marquée par des projets structurants pour notre commune : l'école élémentaire dont les travaux s'achèveront pour la fin de cette année, le lotissement des Mûriers dont le permis d'aménager est en cours de dépôt avec des travaux de viabilisation qui vont débuter à l'automne et enfin la validation d'un permis de construire déposé par le Toit familiale de Gascogne, pour la construction de 11 logements dans le quartier de Piquebise.

Ces différents projets démontrent la volonté de l'équipe municipale de poursuivre le développement de notre commune, tout en préservant notre esprit de village animé et convivial.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bel été.

Votre Maire,

Claude Nef

RESSOURCES HUMAINES

Participation financière dans la Fonction Publique territoriale :

- Prévoyance & santé :

La réglementation oblige les communes à participer financièrement à la prévoyance et à la santé des agents de la collectivité. Les échéances sont le 01/01/2025 pour la prévoyance et 01/01/2026 pour la santé. Les taux minima de participation sont respectivement de 20% et 50% d'un seuil qui sera déterminé par décret.

URBANISME

Création d'une commission pour le lotissement des Mûriers :

Le plan d'implantation du lotissement des Mûriers et son coût prévisionnel ont été présentés par le maître d'œuvre. Il faut compter environ 450 000 € HT pour cette opération. Une commission municipale est mise en place pour suivre ce dossier. Elle est composée de : Mmes Lapeyrère, Mascarenc et Pérès et de MM Agras, Carpentier et Nef. Elle se réunira une fois par mois.

- Programme voirie 2022 :

Les chemins prioritaires du programme de voirie 2022 sont : Sarthoulet (500 m), Mesplès (750 m), rue du 19 mars (100 m) et promenade de l'Auloue (350 m), ainsi que la rue du Val d'Auloue, la route du Maska au Donné et enfin la route de Soulan du Moulin.

- Contrat de projet :

La commune a décidé le recrutement d'un agent en contrat de projet sur une durée de 3 ans. La mission confiée à David Hinderer est destinée essentiellement à l'embellissement paysager du village.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre : TPG : 71 434.55 € / STPAG : 65 346.00 € et MLET : 69 223.80 €. L'entreprise STPAG est retenue.

- Voirie : incorporation dans le domaine public :

La longueur totale de voirie communale intervient dans le calcul de la Dotation Globale Financière de la commune versée par l'Etat. Aussi il est intéressant de mettre à jour cette donnée. Six voies non incluses ont été identifiées (impasse de la Halte, rue des chênes, rue de Gascogne, rue du Midi, rue Occitane et rue de Bissins). Elles sont donc incorporées dans le domaine public. Cela porte la longueur de voirie communale à 31 930 m (30 759 m précédemment).

- Mise en circulation à sens unique rue de L'Amitié :

En l'absence de consensus des usagers et du conseil municipal, aucune modification n'est actée.

VIE MUNICIPALE

Nouvelle école élémentaire :

Les travaux de gros œuvre de la nouvelle école élémentaire sont désormais achevés et on peut envisager une ouverture aux enfants du CP jusqu'au CM à compter du 1^{er} janvier 2023.

Capteurs de CO2 :

Le conseil municipal a validé l'acquisition de 8 capteurs de mesure du CO2 dans les salles de classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire, dont une partie du coût est prise en charge par l'Etat

Mise aux normes de la salle de sports :

Celle-ci pourrait être réalisée en 2023 mais il faut dès à présent effectuer les études afin de présenter un dossier de demande d'aide financière auprès de l'Etat avant la fin de l'année. Cette mise aux normes « accessibilité » pourrait être complétée par des vestiaires et douches supplémentaires, une salle de réception. Le CAUE travaille sur une étude d'avant-projet.

Tarifs cimetière :

Les tarifs actuels du cimetière datent du 17/10/2011. Afin de suivre l'évolution des modes d'inhumation et concernant les cavurnes, il est proposé un tarif de 25 € pour une durée de concession de 30 ans.

Battue aux pigeons :

Elle a eu lieu le 29 janvier par les chasseurs locaux soutenus par la fédération départementale de la chasse.

Patrimoine bâti du Vieux Castéra :

La question se pose de l'avenir du patrimoine composé de la maison « Larrieu » et de l'église. Le mauvais état de ces deux bâtiments va engendrer de lourds et coûteux travaux. Une réflexion sur le maintien de ces biens dans le patrimoine communal est en cours.

Travaux terrain d'honneur du FCCV :

La commune a donné son accord pour l'engagement de travaux de réfection du terrain d'honneur de football. La société TURFPLAC propose un devis de travaux de 10 104 € TTC auxquels il faut ajouter des travaux à la charge de la commune (décompactage, sablage et hersage + fourniture du sable). L'ensemble de l'opération devrait coûter de l'ordre de 20 000 € TTC. Elle a été engagée dès la fin de la saison sportive.

Projet de réaménagement du parc Lanne-longue :

Marie Ghilbert et Etienne Botheron, élèves architectes urbanistes, ont présenté au conseil municipal leur projet le 11 février dernier. Celui-ci concerne essentiellement l'aménagement paysager, la création ou la restauration des accès au parc, l'aménagement de la mare.

En amont de ces aménagements, l'implantation des nouveaux jeux décidés au titre du budget participatif 2021, a été réalisée en lieu et place de l'ancien mini-golf.

Cimetière - Études - Étape 1 - Cartographie :

La réglementation impose aux communes de disposer

des données précises relatives à la gestion de leurs cimetières. Il s'agit notamment du plan d'implantation des sépultures, du recensement des personnes inhumées, et des concessions disponibles à titre gratuit ou à titre onéreux.

Dans l'objectif de satisfaire à cette obligation, la commune a étudié la proposition du groupe ELABOR qui vise à établir une cartographie du cimetière communal. Cette opération constitue la première étape d'optimisation de l'espace. Cela consiste en la réalisation d'un inventaire terrain du cimetière (ITC), d'une étude des concessionnaires (EDC), d'une étude des inhumés (EDI), d'une assistance juridique et conseils (AJC) et d'un portail assistance gestion espace public (AGEP). Le tout pour un montant de 23 338.20 € TTC. Le conseil municipal donne un accord de principe pour cette opération et autorise M. le Maire à négocier ce devis.

Marché hebdomadaire :

A la demande des commerçants sédentaires un sondage va être réalisé auprès des commerçants non sédentaires pour déplacer le marché place de l'Ancien Foirail.

Pavillon bleu :

Le dossier de renouvellement de ce label touristique, qui recense les communes pour la qualité de leurs installations, a été porté par le camping, la base de loisirs et la commune.

A la suite de ce travail, le label est à nouveau attribué à Castéra-Verduzan pour l'année 2022 .

Conseil municipal

Réfugiés Syriens :

La famille Shehab arrivée à Castéra le jeudi 17 mars est prise en charge par l'Etat et soutenue dans son intégration par l'association Regar.

L'Assemblée Citoyenne a joué pleinement son rôle en préparant pendant plusieurs mois l'arrivée de cette famille et en organisant la collecte des besoins de première nécessité.

Depuis le 7 juin ils ont obtenu leur carte de séjour et les trois enfants, Ahmad, Ali et Malak ont intégré l'école primaire de Castéra.

La commune a organisé le 12 avril à la mairie, une cérémonie d'accueil pendant laquelle il a été rappelé à la famille Shehab, les principes républicains incluant les droits et les devoirs des citoyens accueillis sur notre sol.

Nous profitons de ces lignes pour remercier Sylvie Votano, Elisabeth Hyggonenq, Régine Lemant et Françoise Plat, qui s'investissent deux après-midis par semaine, pour donner des cours de français à Issam et Zahra, les parents de la famille.

Nous remercions aussi tout ceux qui leur apportent leur aide au quotidien, afin de réussir au mieux et le plus rapidement possible leur intégration.

■ Vote des comptes administratifs 2021 pour les 4 budgets :

Le compte administratif des 4 budgets communaux pour l'année 2021 a été approuvé comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	1 052 872.19	2 783 373.19	1 084 366.10	845 918.31
Base de loisirs	6 259.45	9 911.24	1 490.31	0.00
Lotissement les chênes	153 798.00	153 798.00	209 242.00	209 242.00
Lotissement des mûriers	86 100.00	86 100.00	86 100.00	81 600.00

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LES 3 BUDGETS (COMMUNE, BASE DE LOISIRS, LOTISSEMENT DES MÛRIERS)

Le budget primitif 2022 de la commune, de la base de loisirs et du lotissement des mûriers, intégrant les résultats de l'année précédente ont été adoptés et ils s'équilibrent (dépenses et recettes) comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 581 952.21 €	3 015 856.98 €
Base de loisirs	11 171.96 €	1 490.31 €
Lotissement des mûriers	496 100.00 €	500 600.00 €

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2022

Suite à la réforme de la fiscalité locale, seuls les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) sont votés.

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes foncières et de conserver les taux de l'année dernière :

Taxe foncière sur le bâti : 69.54 % - ce qui donne un produit de 535 041 €

Taxe foncière sur le non bâti : 125 % - ce qui donne un produit de 60 625 €

EMPRUNT NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE

Le montant total des travaux est estimé à 1 368 000 € TTC, subventionné en partie par l'Etat, La Région et le Département.

Concernant le coût restant à la charge de la commune et compte tenu de son faible taux d'endettement, le conseil municipal décide de contracter un emprunt d'un montant de 400 000 €.

La proposition de prêt du Crédit Agricole est retenue au taux de 1.26 % sur 20 ans et 400 € de frais de dossier.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS (NOËL 2021)

La municipalité a donné son accord pour participer financièrement à l'opération « Quinzaine de Noël 2021 », en prenant en charge les frais de décoration du village. Le montant de cette dépense s'élève à 440 €. Une subvention exceptionnelle est accordée à l'association des commerçants.

Détails Explicatifs du Budget Primitif 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES : 2 581 952€

Atténuation de Charges : 13 000 €, comprend notamment : remboursement personnel en maladie.

Produits Services du Domaine : 41 800 €, comprend notamment :

- Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
- Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
- La cantine de l'école et des locations diverses.
- La mise à disposition du personnel Communauté de Commune.
- La taxe des ordures ménagères.

Impôts et Taxes : 726 508€, comprend notamment:

- Les recettes du casino : 100 000 €.
- Les contributions directes : Foncier bâti & non bâti, et taxe d'habitation: 541 511 €.
- Compensation Communauté de Communes, Fond Départemental, FPIC : 64 997 €

Dotations Subventions, Participations : 268 091€, comprend notamment :

- Dotations de l'Etat : 93 859 €.
- Dotation de solidarité rurale : 103 495 €.
- Compensations taxe foncière, taxe d'habitation et péréquation T.P. : 47 937€.
- Remboursement Fonctionnement Ecoles : 22 800€

Autres Produits de Gestion Courante : Fermages et locations de salles : 40 500 €.

Résultat de Fonctionnement Reporté : 1 492 053 €.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES : 2 581 952 €

Charges à caractère général : 306 600 €, comprend notamment :

- Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives, de vêtements de travail, et de fournitures scolaires, de repas cuisine scolaire, de taxes foncières.
- Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant, assurances, documentation, stages et formations.
- Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom, d'actes notariés...

Autres charges de gestion courante : 123 714 €, comprend notamment :

- Indemnités des élus : 40 000 €.
- Subventions aux associations : 47 791 € (voir détail en annexe 1).
- Participations autres organismes ;
- Cotisation Labels Stations Vertes et Stations Classées : 1 300 €.
- Pertes sur créances irrécouvrables (cantine) : 3 000 €.

Charges de Personnel Titulaire ou Non, Cotisations Sociales, Impôts et Taxes : 505 300 €.

Charges Financières : 3 600 €, intérêts d'emprunts.

Opérations d'Ordre : 11 287€, dotation aux amortissements.

Charges Exceptionnelles : 250 €, titres annulés sur exercices antérieurs

Virement à la Section d'Investissement : 1 628 201 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : RECETTES : 3 015 856 €

Dotations, fonds divers et réserves : 243 447€, comprend notamment :

- Taxe d'Aménagement : 5 000 €.
- Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 238 447€.

Subventions : 729 423€, comprend notamment :

- Etat DETR : 586 062€.
- Département Ascenseur Mairie : 5 700€.
- Région Ascenseur Mairie : 17 211€.
- Département Ecole Elémentaire : 75 000€.
- Région Ecole Elémentaire : 16 450€.
- Participation CUMA achat mini pelle : 29 000€.

Dépenses Financières: 400 000 €, emprunt école élémentaire.

Opérations d'Ordre : 13 983 € comprend notamment :

- Amortissement étude lotissement des Mûriers: 4 620 €.
- Amortissement subvention équipement service des eaux : 6 667 €.
- Intégration étude PAVE : 2 696€.

Virement de la Section de Fonctionnement : 1 628 201 €

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : DEPENSES : 3 015 856 €

Déficit d'Investissement : 238 447 €.

Dépenses Financières : Remboursement Emprunt Capital : 14 000 €.

Immobilisations Incorporelles : 184 620 €, comprend notamment :

- Etude Lotissement des Mûriers.
- Participation Etude Thermale.
- Etude Cimetière (Logiciel, reprise concessions,...).
- Autres frais d'études, de recherche et d'insertion.

Immobilisations Corporelles : 440 101 €, comprend notamment :

- Columbarium : 5 200 €.
- Acquisition et Aménagement de Terrains : 50 000 €.
- Aménagement du Parc Lannelongue : 30 000 €.
- Bâtiments Publics : 90 000€.
- Travaux Voirie 2021 : 65 000 €.
- Travaux Voirie 2022 : 85 000 €.
- Réseaux : 10 000 €.
- Acquisition de Matériels : 81 900 €.
- Projet Ecole et Informatique : 10 000€.
- Adressage : 3 000€.

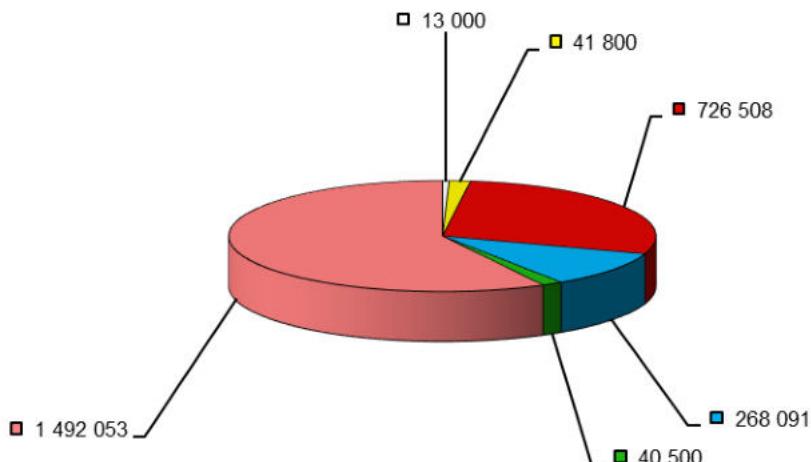
Immobilisations en Cours : 1 721 491 €

Autre Immobilisation Financière : 414 500 €, avance sur budget lotissement des Mûriers.

Opérations d'Ordre : Intégration étude PAVE: 2 696 €.

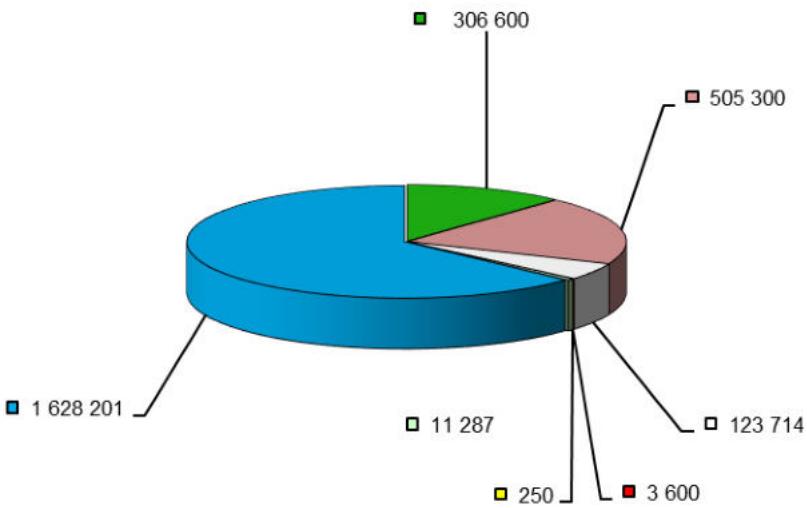
- Budget Primitif 2022 de la Commune - FONCTIONNEMENT

Budget 2022 - Fonctionnement - RECETTES Total - 2 581 952 €



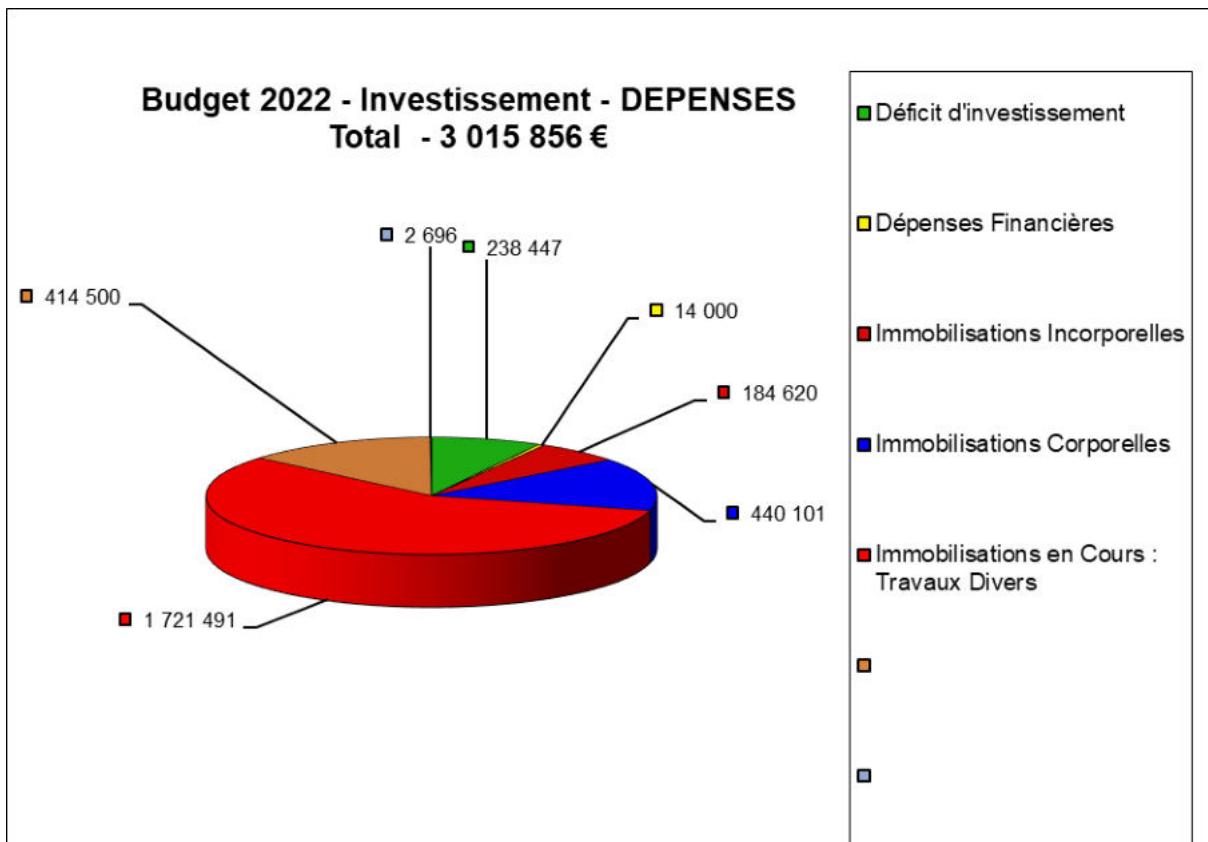
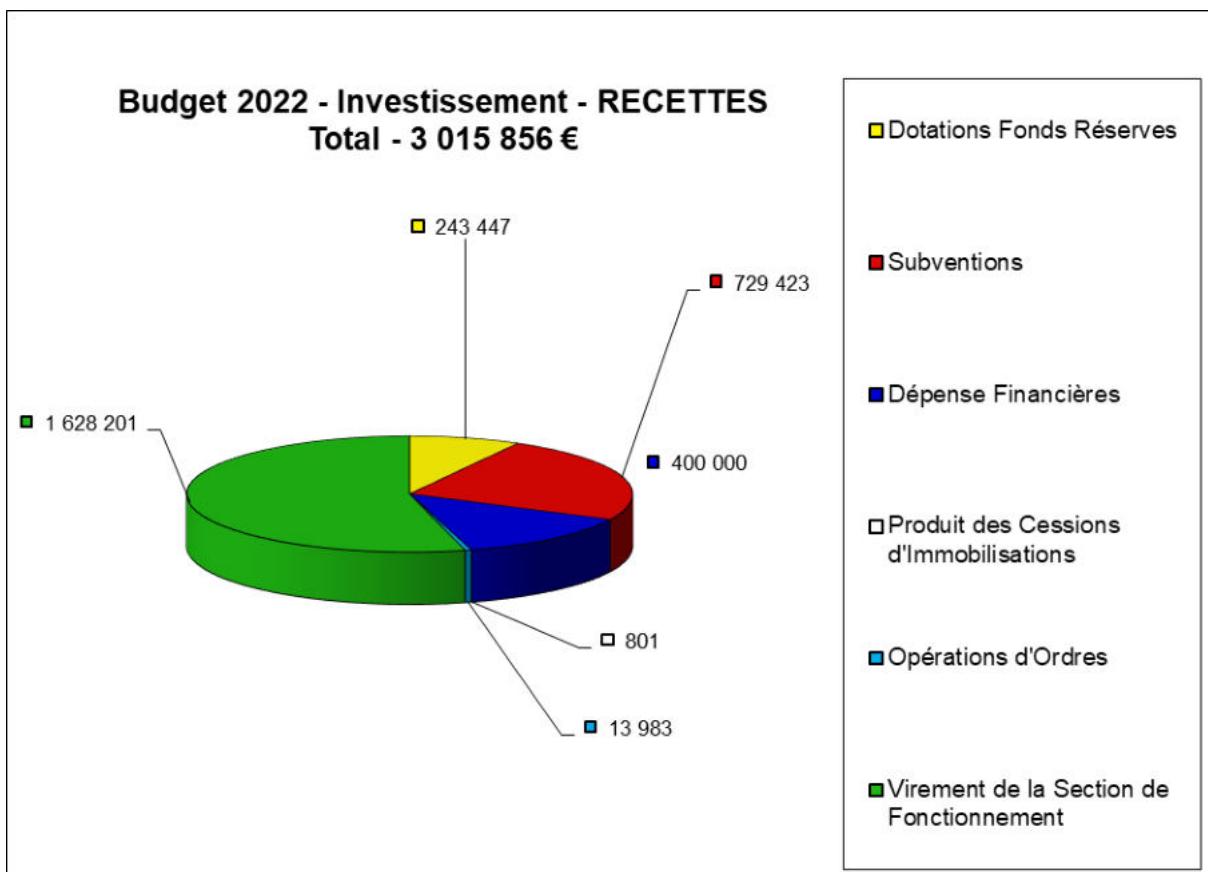
- Atténuation de Charges
- Produits Services Domaine - Cantine, Cimetière, etc
- Impôts et Taxes
- Dotation Subventions Participations
- Autres Produits de Gestion Courante
- Résultat Fonctionnement Reporté

Budget 2022 - Fonctionnement - DEPENSES Total - 2 581 952 €



- Charges à Caractère Général
- Charges de Personnel
- Autres Charges de Gestion Courante
- Charges Financières, intérêts d'emprunts
- Charges Exceptionnelles
- Opérations d'Ordre
- Virement Section d'investissement

- Budget Primitif 2022 de la Commune - INVESTISSEMENT



Assemblée Citoyenne :

Durant ce premier semestre l'Assemblée Citoyenne a poursuivi ses travaux.

Elle s'est réunie à deux reprises pour finaliser la mise en œuvre des trois projets retenus au titre du budget participatif 2021 et pour lancer l'appel à projets pour 2022.

Comme évoqué précédemment elle s'est aussi fortement impliquée dans l'accueil et le travail d'intégration de la Famille Shehab.

Elle a aussi acté l'organisation du forum des associations le dimanche 4 septembre prochain.

Enfin, elle a été associée à l'accueil des nouveaux arrivants à Castéra-Verduzan depuis le printemps 2020. Ce ne sont pas moins de 72 familles qui se sont installées sur notre commune en l'espace de deux ans. En effet cette volonté de la municipalité n'avait pu se réaliser jusqu'ici en raison de la crise sanitaire. C'est donc le vendredi 1^{er} juillet que cette manifestation a permis aux élus, aux acteurs de la vie économique, associative, culturelle et sportive du village de rencontrer ses nouveaux venus et de leur présenter les projets en cours et le contenu des activités et des services qui leur sont offerts.

Malheureusement la Journée Citoyenne plusieurs fois envisagée a dû être reportée, soit en raison des conditions météorologiques, soit en raison du cumul des activités dans l'agenda des manifestations. La prochaine devrait donc se dérouler en fin d'été ou au début de l'automne.



■ Conseil d'école :

Tout dernièrement se tenait le dernier conseil d'école de l'année scolaire 21/22 sous la présidence de Nadine ROUQUETTE directrice.

Assistaient à cette réunion : Claude NEF, Maire - Pierre AGRAS, adjoint aux écoles - Les enseignantes : Véronique LAPEYRE-LACOMBE , Muriel SEGUES , Audrey TAJAN - Jean-Luc CLET directeur du centre de loisirs ALAE - Les parents d'élèves délégués : Marjorie GOUSSEFF, Christelle LAMARQUE, Angélique LAVERNY, Frédéric VANHABERBEKE.

Etaient excusés : Isabelle GIROIRE (enseignante), Julien AUGEREAU(délégué parents), Marcel COURTIOL (DDEN)

1 - Effectifs et rentrée 2022/23.

Les effectifs sont relativement stables pour l'année prochaine. Ils passent de 98 en cette fin d'année à 105 pour septembre 2022.

A la rentrée, trois classes élémentaires seront toujours à l'ancienne école, la répartition des classes se faisant de la manière suivante :

Ecole maternelle : 24 : PS/MS (10 + 14)
20 : GS/CP (11+9)

Ecole élémentaire : 19 : CP/CE1 (7 +12)
21 : CE2/CM1 (11+10)
21 : CM1/CM2 (5+16)

L'inscription des TPS (tout petits) sera soumise au dernier relevé d'effectifs afin que les conditions soient remplies pour un bon accueil des plus jeunes.

2 - Projets pédagogiques.

- **lundi 16 mai** : intervention du collectif « l'Art sans limites » à l'école maternelle pour les enfants depuis la petite section (3 ans) jusqu'au CE1 (7 ans) avec la participation de Florence Cairo, artiste ayant exposé au musée de Flaran à Valence. Le thème de la Météo avait été choisi. Toutes les réalisations des enfants ainsi que celles faites en cours d'année ont été dévoilées à l'exposition qui se déroula à la salle de la Mairie du 25 mai au 8 juin.

- **l'arbre à livres** installé sur l'espace vert face à la mairie a sollicité une participation des élèves de l'élémentaire.

-le projet **Incorructibles** concertera l'an prochain le CP/CE1. Il est très intéressant pour tous les élèves qui s'investissent dans la lecture et les arts visuels.

-la pièce **JACK et le haricot magique** fut très appréciée par les plus jeunes.

- **Le projet piscine pour les CP/CE1** connut encore une grande réussite et sera reconduit l'an prochain.

-l'intervention sur la protection de l'environnement fut réalisée par une collecte de déchets à la base de loisirs avec le concours de Trigone, tout comme l'an passé.

- Un auteur-compositeur a fait bénéficié de son expérience pour du **chant choral** en maternelle.

- Pour la cérémonie du 8 mai, plusieurs élèves lurent des textes avec beaucoup d'application.

- Une visite aux fouilles archéologiques de Montréal connurent un franc succès .
- Enfin une sortie au Muséum d'histoire à Toulouse fut programmée pour fin juin

Inès PEDEBOY, élève de CM2 a remporté le 1er prix départemental de lecture !

Toutes nos félicitations à Inès !

La fête de l'école s'est déroulée le 25 juin en matinée à la salle de sport suivie de festivités organisées par l'APE au Parc Lannelongue.

Dans le but d'améliorer la sécurité des enfants à l'école élémentaire, un renfort de surveillance est assuré notamment pour l'accès à l'école.

Une réorganisation des boîtes aux lettres de toutes les structures est prévue afin de faciliter une meilleure utilisation.

Le chantier de la nouvelle école suit son cours normalement et devrait être terminé pour les vacances de Noël.

Quant aux classes de l'école élémentaire qui seront désaffectées, la nouvelle destination n'est pas encore actée.

Office de Tourisme :

Vélo route Vallée de la Baïse (V82) : De Condom à Saint-Jean-Poutge

La toute récente Véloroute de la Vallée de la Baïse (2020) « balisée V82 » relie une importante partie du Gers au réseau déjà existant des véloroutes du Sud-Ouest de la France, et vient inscrire davantage notre coin du Sud-Ouest, dans le paysage de l'offre touristique d'itinérance à vélo !

Se renseigner à l'Office de Tourisme de Castéra-Verduzan pour les circuits.

Infos pratiques :

- 165 km de Lannemezan (65) au canal de Garonne (47).

- L'Office de Tourisme accompagne les hébergeurs et autres activités touristiques à structurer leurs prestations ou équipements pour l'accueil des vélos (contact : 05 62 05 95 06).
- Dans ce cadre, le Bureau d'Information touristique de Castéra-Verduzan est labellisé Accueil Vélo.

En parallèle, la fédération départementale de cyclotourisme (CODEP 32) a été sollicitée par l'Office de Tourisme en 2021 pour proposer des circuits en vélos au départ du village. Cette offre était nécessaire pour répondre à une demande de vélotourisme en plein boom et faciliter les balades des personnes qui veulent profiter du service de location vélo.

Location de vélos à assistance électrique (VAE) à l'Office de Tourisme du Grand Auch Cœur de Gascogne, à Castéra-Verduzan.



En VAE (vélo par assistance électrique) découvrez Castéra-Verduzan et ses villages alentour à travers un patrimoine naturel exceptionnel. Ses chemins de campagne vallonnés vous feront apprécier le Gers sous un autre angle : arpentez ses villages typiques et de caractère, découvrez leurs trésors, leur histoire et profitez simplement de la douceur de vivre qu'offre la destination...

Sept boucles au départ de Castéra-Verduzan sont à télécharger directement depuis le site internet de l'office de tourisme, dans la rubrique "Circuits et Randonnées" puis dans "Les circuits en vélo à assistance électrique" (gratuit).

4 VAE sont en location à la demi-journée, journée, week-end ou semaine. Renseignement directement au bureau d'information du village ou à Auch. Inclus dans le prix de la location : casque, gilet, antivol.

Se renseigner à l'Office de Tourisme de **Castéra-Verduzan pour les circuits et la location de VTT à assistance électrique**.

DU BON VOISINAGE

Le code de la santé publique

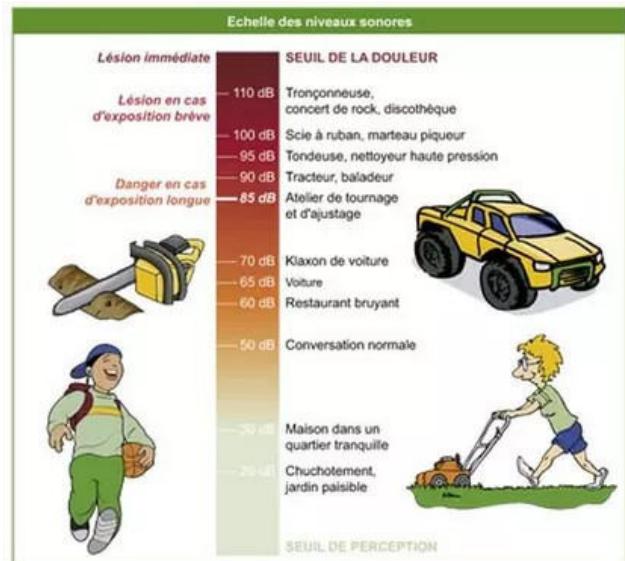
Par un décret en date du 31 août 2006, des dispositions réglementaires relatives à l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par le bruit ont été introduites dans le code de la santé publique.



"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité". Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

J'aime entendre le bruit d'une tondeuse car c'est le signe qu'on est en été. Pas sûr que tous les riverains partagent ce bonheur. Le bruit que cet engin génère, répété de jardin en jardin, est parfois objet d'agacement. Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés par arrêté préfectoral et utiliser un matériel le plus discret possible.

Les particuliers doivent se plier à des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage.



Les horaires à respecter

Les horaires de tonte sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 31 décembre 2014. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Pavillon Bleu pour la Base de Loisirs de Castéra-Verduzan

La commune de Castéra-Verduzan, avec ses partenaires compétents, fait des efforts déterminants en matière d'environnement. Des efforts qui sont récompensés pour la 2e année avec l'obtention de l'**écolabel international Pavillon Bleu pour son lac**.

J'apprends à trier mes déchets

Elle a à cœur de sensibiliser le grand public au **tri des déchets**.

Et vous, ça vous tente de participer à un atelier de tri avec une animatrice de chez Trigone ?

Le Mercredi 22 Juillet à 9h

Le tri n'aura plus de secrets pour vous !



CONCOURS PHOTOS « NATURE – FAUNE ET FLORE CASTÉROISE »

Pour valoriser le cadre naturel du village et faire parler de Pavillon Bleu, participez à un **concours-photos** et vos photos seront peut-être exposées en 2023 lors d'autres animations.

Programme

Pour participer, chaque participant peut proposer jusqu'à 3 photos et indiquer en les envoyant :

- ses prénoms, noms, adresse, n° de téléphone, email et éventuellement ses profils Facebook et Instagram si ceux-ci ne sont pas privés
- une légende
- le lieu où a été prise la photo (celui-ci est impérativement sur le périmètre de la commune de Castéra-Verduzan)
- ne pas être un photographe amateur



Les photos doivent être en HD, minimum 2 Mo.

Du 22 au 31 juillet 2022

Renseignements: www.auch-tourisme.com

S'inscrire pour participer et déposer les photos :

castera.pavillonbleu@gmail.com ; 05 62 68 10 66 et 05 62 05 22 89

RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE



auprès du lac de Castéra- Verduzan

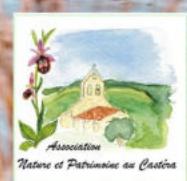
Agenda

La commune de Castéra-Verduzan, avec ses partenaires compétents, fait des efforts déterminants en matière d'environnement : des efforts récompensés par l'écolabel international

Pavillon Bleu pour son lac
Ci-dessous, l'agenda des animations " nature ", ouvertes à tous, proposées dans ce cadre.

- **20 juillet 9h à 12h** Collecte des déchets et sensibilisation au tri - **au lac.**
- **Du 22 au 24 juillet toute la journée** Exposition-photos *Les papillons de Castéra-Verduzan* - **au camping.**
- **Du 22 au 31 juillet** Concours-photos " Nature, faune & flore castéroises " - **dans le village.**

Tous les détails sur www.auch-tourisme.com
ou au 05 62 05 22 89



Vie locale

Le parc Lannelongue, une oasis dans le village !

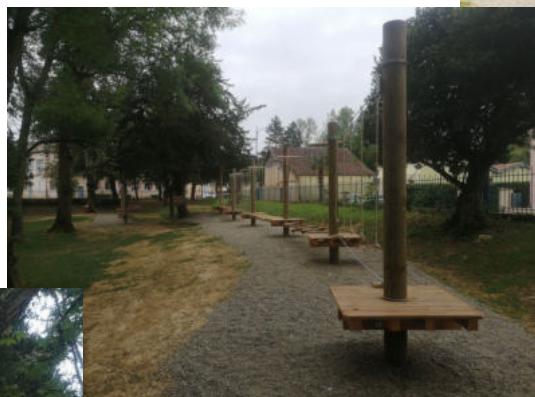
Depuis de nombreuses décennies, le parc est bien le centre des animations du village. Sous un ombrage incomparable bien des événements festifs s'y sont déroulés : concours de boules, fêtes locales, spectacles taurins, théâtre en tous genres, concerts sans parler des repas associatifs.

Des générations de jeunes et de moins jeunes ont fréquenté ce site remarquable.

Aujourd'hui, il semble entamer une mutation afin de le rendre encore plus attractif ; les vieilles pistes de golf ont disparu, une aire de jeux de jeunes enfants est apparue, une autre vient d'être installée avec notamment une tyrolienne et un mur d'escalade. Cette remise en valeur du site plaît beaucoup aux familles et aux visiteurs qui peuvent profiter aussi d'une buvette rénovée.

Toute une étude d'aménagement paysager se met en place pour satisfaire au mieux les habitués et les nouvelles personnes qui viendront au Parc.







AMEN'ÂGE



Atelier participatif de 2h.

Objectifs

Informer les **séniors** sur les différentes aides possibles en faveur de leur **maintien a domicile**.

Informations pratiques :

Dates et horaires:

LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 A 14H30

Lieux :

MAIRIE DE CASTERA VERDUZAN

Place Odilon-Lannelongue

32410 Castéra-Verduzan



Contacts :

Pour la prise d'inscription : avant le 06/09/22

- Mme BOURBON Marjorie :
05 42 54 04 33
bourbon.marjorie@expertises-sociales-mps.fr
- Mme PONCELET POIROT Alix :
poncelet.alix@expertises-sociales-mps.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Co-financé par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Gers (CFPPA)

■ A Castéra-Verduzan-les-Bains (Par Francis AGRAS)

(*D'après le Journal de Condom et de l'Armagnac, année 1909 - Hebdomadaire qui a paru de 1858 à 1922*)

Le concert qui a eu lieu dimanche dernier -le 25 septembre 1909- dans les salons de l'Etablissement thermal a été des plus brillants.

Le choix du programme avait été particulièrement judicieux et de bon goût : on a pu y entendre les plus beaux extraits de Rigoletto, Lakmé, du Barbier de Séville, de la Traviata et de Robert le Diable.

Le piano était tenu par Mlle Durand, lauréate du Conservatoire de Toulouse et attachée à l'Etablissement : cette gracieuse artiste a su, avec autant d'habileté que de brio, vaincre les difficultés que comportait cette partie.

L'exécution de la Traviata, où le distingué professeur Saint-Arroman a fait entendre les sons si purs de son saxophone soprano, accompagné par Mlle Durand, a enlevé tous les bravos. Une charmante jeune fille, Mlle Y. Bernès, a été très goûtee et applaudie dans un morceau de Lakmé, « Pourquoi dans les grands bois » et dans la délicieuse romance de « la Vierge à la crèche » interprétés l'un et l'autre avec un vrai talent et une voix délicieuse. Mentionnons la belle voix de basse de M. Dupin, très applaudi dans l'air de la « Calomnie » du Barbier de Séville et dans la scène de Nonnes de Robert le Diable.

M. Meillerat, comique de genre, dans la belle romance du Drapeau, a soulevé l'enthousiasme patriotique de la salle ; dans la valse printanière, bien connue de la scène parisienne, les bravos ne lui ont pas non plus été épargnés. Son camarade, M. Berthier, comique apoplectique a provoqué le fou rire de la salle dans son répertoire hilarant. Nous nous en voudrions d'oublier les très gracieuses Mlles M. et J. Simon, 1ers prix du Conservatoire de Toulouse, qui joignent au sentiment musical le plus exquis les ressources d'un art consommé. Elles ont été chaleureusement applaudies dans un morceau à quatre mains et Mlle Jeanne, dans une mélodie de Schumann, a recueilli des applaudissements mérités.

La kermesse installée sous les arbres du parc a dépassé les expériences de ses organisateurs : elle eût fait bonne figure dans n'importe quelle station thermale.

De coquets comptoirs de vente avaient été installés par les vendeuses elles-mêmes et les nombreux acheteurs ne savaient quoi le plus admirer du goût qui avait présidé à cette installation ou des ravissantes jeunes filles qui provoquaient la générosité de leurs multiples clients. Fort remarqués « le comptoir des confettis », tenu par Mlles Markanty, M. Simon et J. Gazères ; la « pêche miraculeuse » à laquelle présidaient Mlles Durand et E. Lapeyre, charmantes la ligne à la main. Le « comptoir du tabac », tenu par Mlles M. Castanère et Z. Clarac, était assiégé. Le « comptoir des fleurs » tenu par les très gracieuses Mlles Molès, où tout le monde s'empressait de se faire fleurir. La « pâtisserie tonkinoise » tenue par Mlles J. Simon et Castarède de Fleurance.

Pour caractériser le succès de la kermesse, nous ajouterons simplement que le stock de marchandises étant épuisé, ces demoiselles pour répondre à l'empressement de leurs galants acheteurs, ont dû mettre en vente les fleurs de leurs chapeaux enlevées au feu des enchères.

La Licorne tonkinoise, le G en cage, l'Enfant à la tête de loup, ont eu également de nombreux visiteurs. La représentation enfantine a été un vrai succès : fillettes et garçons ont rivalisé de zèle. Piff-Paff a soulevé l'enthousiasme du nombreux public ; le « ballet des fleurs », très bien réglé et exécuté par les fillettes, a été vigoureusement applaudi.

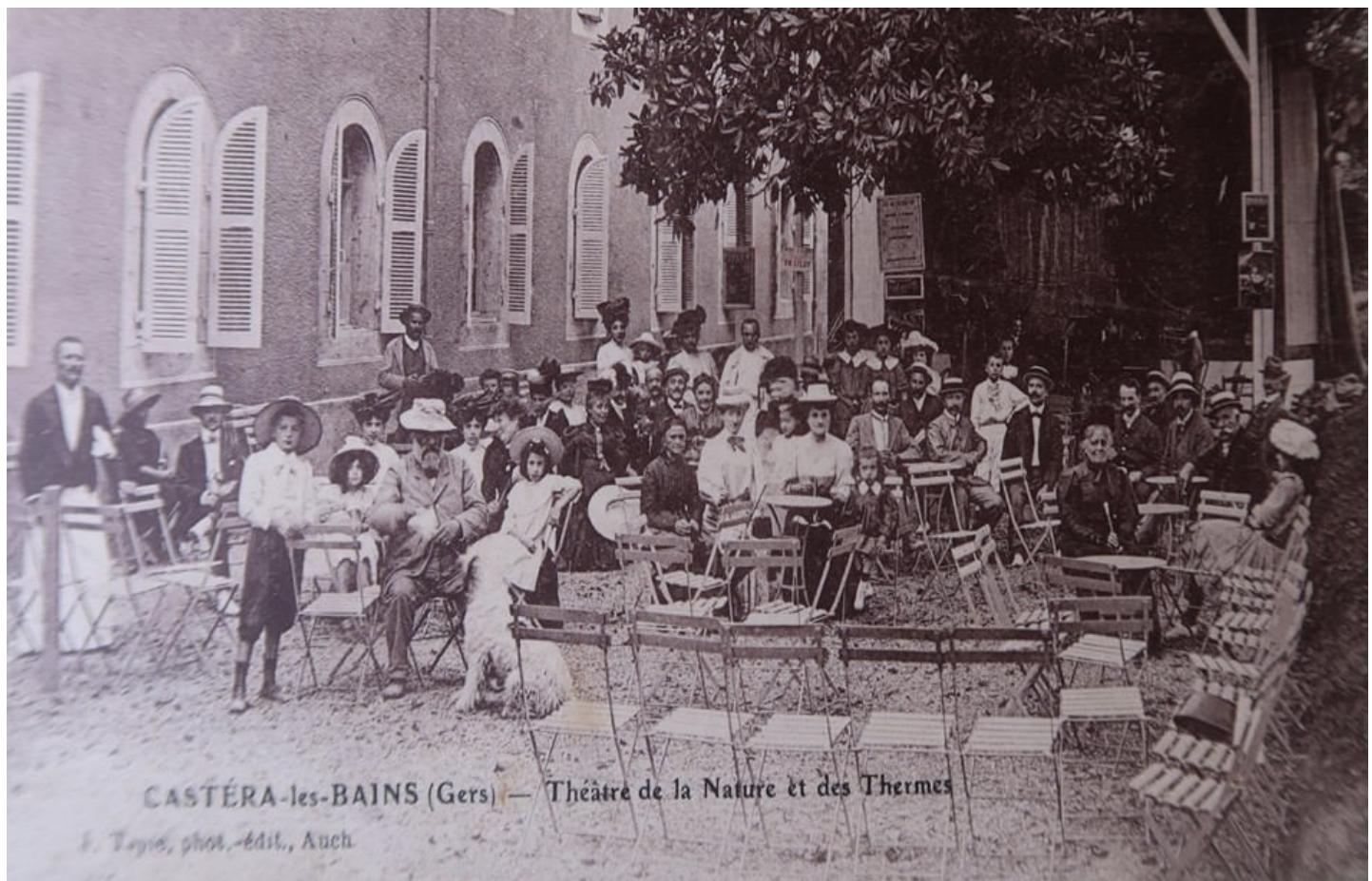
Page d'histoire

Pendant l'entracte, Mlle Denise Biaute, de Bordeaux, a dit avec un sentiment au-dessus de son âge, « la Co-carde » de Déroulède, qui a porté l'enthousiasme à son comble.

Le bal qui a suivi a été d'un entrain peu ordinaire : danseuses et cavaliers s'en donnaient à cœur joie. Un entrain endiablé, et qui a duré jusqu'à une heure très avancée, s'est maintenu au même diapason : c'était comme les convulsions de la fin de saison.

Après un succès pareil nous pouvons espérer une suite à cette fête que le Castéra n'oubliera pas de long-temps.

(Témoignages recueillis auprès d'un trio de Baigneurs dont une gracieuse Baigneuse)



■ Radio Locale DFM 930 :



La Radio DFM 930, vous connaissez ! Bien sûr que oui, répondront celles et ceux qui savent que le partenariat avec la municipalité, depuis maintenant plus de 12 ans, permet de faire passer gratuitement sur nos antennes toutes, nous disons bien toutes, vos annonces d'associations.

Or, certaines associations ne profitent pas de cette possibilité par méconnaissance ou par oubli. Une info doit nous parvenir 15 jours à 3 semaines avant la date de l'événement afin que nous ayons le temps de préparer son enregistrement puis avoir au moins une semaine voire 2 de diffusion pour qu'elle soit largement entendue. Ces principes sont importants et doivent être suivis par toutes les associations. Les habitants de la commune, comme ceux des environs qui la rejoignent ou la traversent, sont friands d'informations du quotidien qui rappellent tout ce qui se passe et annoncent des surprises.

L'Info c'est la vie de la commune et du territoire, soyons vigilants !

Nous sommes, nous aussi, une association qui pour rémunérer correctement son unique salarié et subvenir aux investissements indispensables ne peut compter que sur des subventions, des partenariats et des soutiens.

Quelques entreprises de la commune le savent bien et y adhèrent parce que les canaux de diffusions de l'info audio ou écrite ne rivalisent pas, mais se complètent. N'hésitez pas à les rejoindre pour que votre promotion soit relayée auprès de nos nombreux auditeurs de toute la moitié ouest du département.

Le bureau de DFM 930, 05 62 29 14 20, <https://www.dfm930.com/>



■ COMITÉ MISS GERS :

Début d'été en fanfare pour les membres de notre association en vue de l'organisation de l'élection de MISS GERS 2022.

Lors des castings précédemment organisés à la Manufacture Horlogère LIP à Lectoure, la candidature de 10 jeunes gersoises a été validée par le Comité.

Elles ont défendu chacune leur chance le 2 juillet à la salle omnisport le soir de l'élection.

Durant la soirée, nous avons proposé les prestations artistiques de la Troupe de danse de Sonia BARO d'Auch et de Marie PICHOUSTRE, candidate de The Voice saison 10.

Qui succèdera à Clara SACHETTI Miss Gers 2021 ???? "... A l'heure où nous rédigeons cet article, le suspens est entier !

Laura Pelos Présidente du Comité Miss Gers





Football Club Castéra Verduzan

Rue de la Guinguette 32140 Castéra Verduzan Tél : 05 62 68 18 50

Secrétaire **Philippe GAY** : 06 33 54 22 08 / Email : fc.casteraverduzan@gmail.com

Site : <http://fc-castera-verduzan.footeo.com>

Deux titres de Champion du Gers pour l'École de Football

Avant de dresser le bilan de cette saison, nous voudrions avoir une pensée émue pour Pierre FRASEZ décédé ce jeudi 16 juin. Très proche du club, Pierre fut le premier entraîneur du FCCV et, malgré la maladie, a poursuivi en s'occupant des gardiens de buts. A Maryse, ses enfants, nous souhaitons leur adresser notre profond respect, soutien et amitié.

La saison post COVID a été compliquée et beaucoup trop longue, aussi bien pour les bénévoles que pour les joueurs. Malgré tout, il faut noter la forte augmentation de licenciés, en particulier pour le foot d'animation, pour un total de 158 licenciés.

École de Football:

Le FCCV est toujours en entente avec Vic-Fezensac pour les catégories des U 11 au U 17. Une saison là aussi bien longue mais qui a été prolifique avec deux titres de Champions du Gers pour les U 13 et les U 17. Ces derniers sont encore en course dans la Coupe du Gers avec l'espoir de réaliser le doublé.

Pour les autres catégories, d'énormes progrès ont été enregistrés permettant d'envisager l'avenir plus sereinement.

Un grand merci aux enfants, aux parents et plus particulièrement aux éducateurs qui réalisent un énorme travail auprès des enfants. La réussite d'une saison est aussi là leur.

Groupe Seniors et féminines

Cette saison aura été très compliquée pour notre groupe séniors qui a dû faire face à de nombreuses blessures, subir certains aléas, qui malheureusement ne permettent pas à l'équipe 1 de se maintenir au plus haut niveau départemental. Beaucoup de regrets et de frustrations pour tous. Concernant l'équipe 2, elle a subi les contraintes de l'équipe 1 ne lui donnant pas pleinement les moyens de réaliser la saison au vu du potentiel initial. C'est dommage et regrettable pour les deux équipes.



Echos de la vie associative

Un nouveau projet sportif est en place pour la rentrée sportive. Une nouvelle dynamique va être insufflée afin de repartir sur de nouvelles bases et ainsi permettre le retour de résultats plus positifs en adéquation avec les efforts fournis.

La saison sportive reprendra le 1er août pour la préparation physique et un retour à la compétition début septembre.

L'équipe féminine a débuté officiellement au sein du club avec un effectif un peu juste. Un groupe continue de s'entraîner, mais il faudra que celui-ci s'étoffe en terme d'effectif pour envisager un avenir serein.

Divers

Le club tient à remercier Claude Nef et son conseil municipal d'avoir budgétisé les travaux concernant la réfection du terrain principal. En ce mois de juin, le chantier a débuté pour espérer une mise à disposition en novembre.

Le FCCV recrute aussi bien des joueuses, des joueurs pour son École de Football de 5 ans à 17 ans, des joueurs seniors à partir de 18 ans et plus.

Alors si le défi vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Un ENORME MERCI, à tous les bénévoles et salariés du club pour leur investissement permettant de porter haut les couleurs du club et donc de CASTERA.

Nous vous attendons aussi nombreux lors des fêtes locales à la bodega qui retrouvera cette année un programme complet (repas, musique, animations, etc....) et donc son vide grenier le dimanche 21 août.



Reprise de l'École de Football : samedi 3 et 10 septembre à partir de 14 h 30

Renseignements : Philippe au 06 74 26 19 90, Claude au 06 32 66 09 79 ou Jean-Jacques au 06 07 12 60 53.

■ Association des Commerçants & Artisans :



« Après presque deux ans de temps mort à cause du covid pour notre association, les commerçants et artisans sont heureux de relancer la machine. Au cours de ces deux dernières années, le village a assisté à un renouvellement de certains de ses commerçants qui ont par conséquence aussi entraîné un renouvellement au sein de notre association. Après ces presque deux ans d'inactivité, en fin d'année 2021, nous avons décidé de reprendre les animations avec les jeux concours dans nos commerces afin de récompenser la fidélité de nos clients qui ne cesse depuis toutes ces années.

Lors des fêtes de fin d'année, les commerçants et bénévoles se sont réunis pour confectionner des décos de Noël dans le but d'agrémenter la décoration du village. De plus, les commerçants étaient d'accord à l'unanimité pour remettre en place la traditionnelle dizaine commerciale de Noël qui avait été instaurée il a déjà de très nombreuses années. Elle a pour but de récompenser la fidélité des clients en proposant un tirage au sort pour faire remporter des cadeaux. Les gagnants ont obtenu des bons cadeaux à hauteur de 60 € et un gros lot tiré sur l'ensemble des urnes qui faisait remporter une grande TV 55 pouces. L'association a également mis en place pour la première fois, le concours de la plus belle maison de Noël où les trois maisons les plus décorées du village ont reçu des bons cadeaux à hauteur de 200 €, 100 € et 50 €. Nous avons noté l'enthousiasme autour de ce concours et remercions les efforts investis par les castérois.

Ensuite, à l'occasion de la fête des mères, nous avons remis en place cette dizaine commerciale qui faisait remporter une nouvelle fois des bons cadeaux à hauteur de 60 € à utiliser dans les commerces participants ainsi que le gros lot : un bon d'achat de 500 € à utiliser dans le Centerparcs (village vacances) qui a fraîchement ouvert ses portes à Casteljaloux. Nous notons vos nombreuses participations et annonçons ci-après la liste des gagnants : Carrefour Express : LALANNE Muriel / Bar O ver'Duzan : MARTIN Yolande / Le salon d'Aurore : GALABERT Elodie / Tabac presse DENS : MAGILL Karine / Créo'tifs & nails : PORTAL Aline / Bistro salé sucré : FUSELIER Christine / La belle époque : DUPOUY Yannis / Les délices de Céline : ZAUGG Gilles / Boucherie de Prada : BORTOLONI Danièle / Karine Esthétique : BOUILLER Chantal. Le gros lot a été remporté par Monique BRUNET.

L'association des commerçants et artisans vous donne rendez-vous au cours des mois à venir pour participer à de nouvelles animations. »



ACR BASKET
Avenir Castéra Réjaumont
Rue de la guinguette – salle omnisports
32410 Castéra-Verduzan
Renseignements : 0607412742 – aubergamo.acr@gmail.com



Enfin, le basket a pu reprendre toute sa place cette année !

Cependant, en cette fin de saison 2021/2022, l'ACR fait un bilan mitigé. En voici un petit résumé :

Du côté des seniors,

- concernant l'équipe 1 : après le difficile démarrage, l'équipe est restée fragile. Les objectifs de maintien en pré-national n'ont pas été atteints : cette équipe descend en régionale 2 pour la saison prochaine. Aussi, les garçons, arrivés en finale du trophée Georges Estève, se sont inclinés face à leurs voisins jéguinois.

A noter : quelques départs ou arrêts dont celui de Jean-Luc Clet, l'entraîneur mais la majorité des jeunes joueurs locaux poursuivent l'aventure piranha !

- concernant l'équipe 2, les garçons se sont retrouvés en poule de maintien et ont fait une bonne deuxième phase. Ils se maintiennent en régionale 3.

- concernant l'équipe 3 : l'année s'est bien passée. Nous espérons que ces joueurs continueront à faire vivre le basket le dimanche après-midi.

- Concernant l'équipe loisirs : ils ont fait une belle saison avec une réelle envie de rechausser les baskets et de se faire plaisir. Avec une vingtaine de licenciés, et une bonne dizaine de présents en moyenne chaque lundi, on peut dire que le loisir se porte bien à Castéra ! Merci à Jenny, Aurélien et Ludo, les inconditionnels !

- Concernant le Basket santé : arrêté trop tôt, à la mi-mars pour raisons médicales de l'intervenant, nous espérons là aussi pouvoir trouver une solution et continuer à proposer ce créneau à nos ainés !

La saison prochaine est en pleine préparation. Elle s'annonce bonne et aura le mérite de nous rassembler autour des valeurs qui font l'essence même de l'ACR : LA CONVIVIALITE, LE PLAISIR, LA COMPETITION en conservant des objectifs qualitatifs



Du côté des jeunes :

l'année a été une belle réussite ! De nombreuses victoires dans toutes les catégories et une vraie dose de plaisir pour tous !

Les U17 garçons, bien que peu nombreux, ont été présents tous les mercredis à la salle.

Les U15 garçons, nos « Crocanhas », en entente avec Jégun finissent champions Armagnac Bigorre. Bravo !

Les U15 filles se sont inclinées en demi-finale de leur championnat interdépartemental. Bravo à elles !

Les U13 « Crocanhas » sont champions départementaux et finissent 5ème de leur classement régional. Bravo à eux !



Les U13 « Crocanhas » champions

Les U11 filles et garçons sont allés chercher de beaux résultats dans tout le Gers, jouant quasiment 1 week-end sur deux. Trois de ces jeunes ont participé aux finales du Trophée Michel Commères : parcours technique mêlant aisance avec le ballon, réussite au tir et vitesse d'exécution. Bravo à tous les enfants !

Les U9 ont participé à des rencontres sous forme de plateau 1 fois par mois, ainsi qu'à des journées à thème comme Halloween, Carnaval et la fête du mini-basket récemment.

Quant à nos U7, très nombreux cette année, les plus grands d'entre eux ont participé également aux journées à thème et à la fête du mini-basket.

Les U15 filles



Les 3 U11 finalistes du TMC avec Valentine : Camille, Alexis et Gaelle



Les U11 garçons avec Nola et Atilio (U9) en renfort



Valentine en « super coach » avec ses U11 filles

Les U9, médaillés à la fête du mini basket

Les U7 à la fête du mini basket

L'année s'achève sur la traditionnelle Family Cup : une magnifique journée pour petits et grands !
Avec ses vainqueurs !



L'équipe « Les mains au panier »

L'équipe de « La Riberette »

Malheureusement, toutes les belles choses ont une fin et l'ACR n'est pas épargné. En effet, l'aventure de Valentine au club s'achève ici. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements de la part de tous, dirigeants, bénévoles, parents, et enfants !!!!

Belle continuation à elle !

Et qui dit « derniers entraînements », dit « goûters, câlins et photos »



Remerciements :

L'ensemble des dirigeants de l'ACR remercie les mairies de Castéra et de Réjaumont, les partenaires publics et privés, les bénévoles, les parents et bien sûr les enfants ! Nous avons et aurons toujours autant besoin de vous !

On remercie aussi tout particulièrement Yanis, fidèle au poste, à tous les postes !

Rendez-vous :

On aura le plaisir de se retrouver lors de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 8 juillet à 19h à la base de loisirs (en cas de mauvais temps, repli à la salle de basket). Puis fin août, à la bodéga pour la fête locale !!!

!!! LONGUE VIE AUX PIRAHNAS !!!

■ Beau Soleil :



Après 2 années marquées par le covid, le Club Beau Soleil a enfin repris ses activités, le mercredi de 14h30 à 17h00 (scrabble, jeux divers, jeux de cartes) et le vendredi de 14h30 à 17h00 (couture, tricot, etc.)

L'assemblée générale a eu lieu le 11 mars 2022

Un nouveau bureau a été élu :

Bernard LEMANT Président – Jean Claude HYGONNENQ Vice President – Françoise DAUSSE Trésorière – Régine LEMANT Secrétaire

Une entrée au comité directeur : Chantal BASSI.

Un repas au restaurant le Cousteau a conclu cette journée

Le 21 avril 2022 fête du printemps au MOUZON à AUCH organisée par GENERATION MOUVEMENTS

Le 29 avril 2022 repas couscous suivi par le loto traditionnel

Le 15 mai 2022 participation à l'organisation de la marche du club de Lagardère.

Le 22 mai 2022 The dansant animé par Patrick

Le 23 juin 2022 journée à BOSSOS avec le club de Valence sur Baïse.

Le 10 Juillet 2022 au parc LANNELONDE soirée théâtre : un spectacle pour enfant puis une pièce « POIL DE CAROTTE » par la troupe de PAVIE

Le 07 octobre 2022 repas loto d'automne

Le 06 novembre 2022 une pièce de théâtre est prévue

Le 13 décembre 2022 traditionnel goûter de Noël

Foyer des Jeunes :

Pour commencer un petit bilan de la saison 2021.

Malgré les péripéties de la Covid, nous avons réussi à organiser une partie des évènements que nous avons l'habitude de proposer, avec une météo plutôt clémente tout au long de la saison. En effet malgré l'ouverture décalée : la fête de la musique, le 14 juillet, le repas gascon, la fête et le week-end de clôture ont pu être organisés. Et même si nous avons ressenti une baisse de fréquentation notamment lors des repas, toutes ces animations ont connu un franc succès.

Nous avons eu le plaisir de présenter notre projet d'accrobranche aux votes du budget participatif de la commune et de le remporter. Nous remercions la mairie et les employés qui ont tout mis en place afin que le parcours d'accrobranche soit accessible pour l'ouverture.

Nous sommes ravis du rendu et du plaisir que prennent les enfants à venir s'amuser.

La saison 2022 démarre avec l'arrivée d'un nouveau membre au bureau en temps que trésorière en la personne de Léonie Bourdieu en lieu et place d'Aurélie Bergamo, qui reste dans le comité directeur. Léonie sera suppléeée à la trésorerie par Margot Lapart. Les secrétaires sont Ludivine Cartié et Marjorie Gousseff et la présidente, Fanny KAUFFMANN.

Concernant la programmation de l'été :

Les concerts organisés et offerts par le Casino débuteront le samedi 9 juillet et se dérouleront jusqu'au 3 septembre inclus.

Les concours de pétanque, sont maintenus les vendredis soir (inscriptions à partir de 20h, début des premières parties à 21h.

FOYER DES JEUNES
CASTERA - VERDUZAN
PARC LANNELONGUE

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS:

Sam. 18 Juin	FÊTE DE LA MUSIQUE EN PARTENARIAT AVEC MUSICOLI 17H30: DIVERSES ANIMATIONS MUSICALES 21H30: CONCERTS TAPAS SUR INSCRIPTION
Jeu. 14 Juill.	FÊTE NATIONALE 12H00: CONCERT GRILLADES SUR INSCRIPTION ANIMATIONS
Dim. 24 Juill.	JOURNÉE KIDS EN PARTENARIAT AVEC L'APE 16H30: ANIMATIONS REPAS SUR INSCRIPTION CINEMA PLEIN AIR (FILM JEUNESSE - ENCANTO)
Sam. 30 Juill.	FÊTE GASCONNE 12H00: CONCERT REPAS SUR INSCRIPTION - CÔTE A L'OS ANIMATIONS
19. 20. 21. 22. Août	FÊTE LOCALE ANIMATIONS / CONCERTS / FÊTE FORAIN RESTAURATION RAPIDE / BODEGAS AMBiance ASSURÉE
09. 10. Sept.	WEEK END CLÔTURE ANIMATIONS / CONCERTS RESTAURATION RAPIDE

MUSICOLI EST SPONSORISÉ PAR L'ONSSA, RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS
PROJET FINANCIÉ PAR LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Echos de la vie associative

Concernant la fête, un chouette programme est en cours de réalisation, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que les vachettes seront de la partie, courses de vélos, trottinettes et draisiniennes, chevaux également, de la musique : concerts , banda et podium, pétanque et animations enfants... Nous vous dévoilerons le programme durant l'été mais retenez bien la date du 19 au 22 Août.

Pour finir, la saison s'annonce ensoleillée et nous avons réussi à trouver 2 jeunes qui auront le plaisir de vous accueillir toute la semaine à la buvette du parc.

Voici les nouveaux horaires :



FOYER DES JEUNES

CASTERA - VERDUZAN
PARC LANNELONGUE



	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Lundi	16h00 à 20h00	16h30 à 20h00	16h30 à 20h00	16h00 à 20h00
Mardi	16h00 à 20h00	16h30 à 20h00	16h30 à 20h00	16h00 à 20h00
Mercredi	16h00 à 20h00	16h30 à 20h00	16h30 à 20h00	16h00 à 20h00
Jeudi	16h00 à 20h00	16h30 à 20h00	16h30 à 20h00	16h00 à 20h00
Vendredi	16h00 à 23h00	16h30 à 01h30	16h30 à 01h30	16h00 à 23h00
<small>LES VENDREDIS SOIRS JUILLET ET AOUT: CONCOURS DE PÉTANQUE (SELON MÉTÉO) 20H45: INSCRIPTION / 21H00: DÉBUT DU CONCOURS</small>				
Samedi	16h30 à 23h00	16h30 à 01h30	16h30 à 01h30	16h30 à 23h00
<small>TOUS LES SAMEDIS SOIRS JUILLET ET AOUT: CONCERT A PARTIR DE 19H30 - OFFERT PAR LE CASINO</small>				
Dimanche	10h00 à 14h00	10h00 à 14h00	10h00 à 14h00	10h00 à 14h00
Veille de jour férié	-	16h00 à 01h30	-	-

HORAIRES SUSCEPTIBLES DE CHANGER EN RAISON DE LA MÉTÉO

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous tenons à renouveler nos remerciements au Casino, à la Municipalité, aux associations Castéroises, aux commerçants et artisans locaux et l'ensemble des membres du foyer des jeunes pour leurs investissements et leur collaboration, afin de mener à bien tous les événements proposés et ainsi faire vivre notre si beau village. Vous retrouverez toutes les informations des futures manifestations sur notre page Facebook Foyer des Jeunes Castéra-Verduzan ainsi que sur le site de castera-verduzan.com

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de la saison au Parc Lannelongue

Journée portes ouvertes au centre de secours de Castera-Verduzan **LE SAMEDI 16 JUILLET**



A partir de 16h30 :

- Parcours sportif du jeune pompier
- Découverte de la caserne
- Structure gonflable "Papi Jo"

*Buvette et restauration rapide
Assiettes de tapas 4€*

A partir de 20h30:
Menu adulte 12€ et enfant 8€

Menu

- Melon au floc/ Jambon
- Poulet basquaise/ riz pilaf
- Tarte fine aux pommes
- Café



**Soirée animée par le
groupe Elo Hello & Franck
FK**

Réservation :

06.67.89.48.84 ou au 06.98.89.86.30 ou au tabac presse DENS, au foyer des jeunes (parc Lannelongue) ou au camping La plage de Verduzan

Calendrier des manifestations de l'été

Tous les mercredis
Soirée au camping
(sauf le 13 juillet)

Tous les vendredis 21H
Concours de pétanque
au Parc Lannelongue

Tous les samedis 19H
Concert
au Parc Lannelongue

Courses hippiques
Hippodrome
10 et 17 juillet
1^{er} et 22 août
25 septembre

Portes ouvertes
à la caserne
17 juillet

Sensibilisation au tri
Base de loisirs
20 juillet à 9H

Soirées à la
Base de loisirs
13 juillet : moules frites
6 août : paëlla - DJ
27 août : bandas

Fête nationale
Parc Lannelongue
14 juillet à 12H
Grillade et concert

Exposition papillons
Camping
du 22 au 24 juillet

Concours photo
Nature, faune et flore
castéroises
du 22 au 31 juillet

Concours élevage de
chevaux de sport
Hippodrome
23 juillet

Journée Kids
Parc Lannelongue
24 juillet à 16H30
animations, repas,
cinéma de plein air

Fête gasconne
Parc Lannelongue
30 juillet à 12H
Concert, repas et
animations

Marché à la ferme
Bidache
7 août

Fête locale
Du 19 au 22 août

Forum des associations
Parc Lannelongue
4 septembre

Week-end clôture
Parc Lannelongue
9 et 10 septembre

Associations, sociétés et Clubs Castérois

- ◊ **ACR Basket** : Co-Pdt Mme Aurélie BERGAMO et M. Pierre DE PRADA - 06.07.41.27.42 - acr.basket@gmail.com - facebook.com/avenircastera.rejaumont
- ◊ **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdtes Mmes Célia BOURDIEU et Sadia EL FERGOUGUI - amicale.castera@sdis32 - facebook.com/Amicale-des-sapeurs-pompiers-de-Castéra-Verduzan-103266738332706
- ◊ **Parents d'Elèves** : Co-Pdte LAFFARGUE Aurélie et MAZZONETTO Delphine - Rue de la Guinguette - Castéra-Verduzan - 06.03.08.39.23 et 06.59.85.78.23 - apecastera@gmail.com - facebook.com/ApeCasteraVerduzan
- ◊ **Club Beau Soleil** : Pdt M. LEMANT Bernard - 3 promenade de l'Auloue - Castéra-Verduzan - 06.47.13.18.99 - club-beausoleil32@gmail.com
- ◊ **Commerçants/Artisans** : Pdte Mme DARIES Karine - 05.62.68.18.30 - commercants.artisans.cv@gmail.com facebook.com/Association-des-commerçants-et-artisans-de-Castéra-Verduzan-109755861535602
- ◊ **Crèche « A Petits Pas »** : BOURDIEU Sarah & BOURDIEU Célia - 4 place du 8 juillet - Castéra-Verduzan - 05.62.68.83.81 - facebook.com/A-petits-pas-101129715077152/
- ◊ **DFM930** : Pdte Mme BAUER Valérie - 1 rue des Ecoles - Castéra-Verduzan - 05.62.29.14.20 - dfm930@orange.fr Site : dfm930.com - facebook.com/DFM930
- ◊ **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M. LAPEYRE J.C. - 05.62.68.13.21
- ◊ **Fooball Club Castéra-Verduzan** : Co-Pdt M. KAUFFMANN Cl. et M. RINALDI J.J - 12, rue des Ecoles - Castéra-Verduzan - 05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53 - fc.casteraverduzan@gmail.com Site : fc-castera-verduzan.footeo.com - facebook.com/fccv.castera
- ◊ **Foyer des Jeunes** : Pdt Mme KAUFFMANN Fanny - 06.78.50.38.89 - foyercastera@yahoo.fr facebook.com/foyerdesjeunes.casteraverduzan/
- ◊ **La Petite Pierre** : Pdt M. FIEVET Guillaume - Chemin des Roses - 32360 Jégun - 05.62.68.19.00 contactpetitepierre@free.fr - Site : petitepierre.net - facebook.com/lapetitepierre32/
- ◊ **Miss Gers** : Pdte Mme PELOS Laura - comitemissgers@yahoo.com - facebook.com/Miss-Gers-1549634208593966
- ◊ **Musicoli** : Co-Pdts M. ABDELKADER Zahir et Mme VOTANO Sylvie 06.72.07.13.62
- ◊ **Nature & Patrimoine au Castéra** : Co-Pdt M. SAINT-MARTIN Lionel & M. SAUTON MICHEL Courriel : natetpat@gmail.com - Site : nature-et-patrimoine-au-castera.com
- ◊ **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. LAFITE Francis - 3 Promenade de l'Auloue Castéra-Verduzan - 06.86.90.42.55
- ◊ **Société Hippique** : Pdt M. SARRAMEJEAN Bernard - BP 1 - Castéra-Verduzan - 06.76.54.06.91 Site : hippodrome-castera-v.fr - facebook.com/hippodromedecasteraverduzan/
- ◊ **Tanche Castéroise** : Pdt M. PALLARES E. - 3 promenade de l'Auloue - Castéra-Verduzan - 06.40.43.86.52

Numéros utiles

- ⇒ **Mairie** : Secrétariat : 05 62 68 13 11 - Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr
- ⇒ **Eau - Assainissement - Déchets** : Trigone 05 62 61 25 15 - www.trigone-gers.fr
- ⇒ **Ecole : élémentaire** 05 62 68 13 35 - **maternelle** 05 62 68 76 32
- ⇒ **Cantine** : 05 62 29 32 71 - Courriel : cantine.castera32@gmail.com
- ⇒ **Crèche** : 05 62 68 83 81 - Facebook : « A-petits-pas »
- ⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme »** : 05 62 68 19 86 - Courriel : alsh.castera-verduzan@grand-auch.fr
- ⇒ **Base de loisirs** : 05 62 68 10 43 - Courriel : baseloisirscasteraverduzan@gmail.com
- ⇒ **Stade Municipal** : 05 62 68 18 50
- ⇒ **Médiathèque / Bibliothèque** : Resp. M. AGRAS F - biblio.castera@gmail.com
- ⇒ **Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne**:
 - Accueil : 05 62 68 10 66 - Courriel : castera-v@auch-tourisme.com
- ⇒ **Etablissement Thermal** : 05 62 68 00 00 - Courriel : thermes-castera@cg32.fr - www.thermes-gers.com
- ⇒ **DFM 930** : 05 62 29 14 20 - Courriel : dfm930@orange.fr
- ⇒ **Groupe Médical** : Dr GARCIA J.Michel et Dr MERLIN Agathe- 05 62 68 11 33
- ⇒ **Médecin** : Dr GALLARDO Claude - 05 62 68 13 18
- ⇒ **Pédicure / Podologue** : Hélène HARELLE - 05 62 06 16 31
- ⇒ **Cabinet Infirmier** : ROMAIN Delphine & BAUMGARTH Marie - 06 07 27 23 94
- ⇒ **Pharmacie** : Dr ALBARET Paule-Marie : 05 62 68 13 20
- ⇒ **Kinésithérapeute** : VIGNAUX Camille : 05 62 68 14 25
- ⇒ **Ostéopathe** : SISQUEILLE Mathieu : 06 88 32 76 08
CAGNAC Guillaume : 06 63 56 03 58
- ⇒ **Vétérinaire** : Dr ARILLA Marion : 05 62 68 80 05 - Courriel : veterinairedemesples@gmail.com
www.facebook.com/veterinairecastera/
- ⇒ **Aide à Domicile en Milieu Rural – ADMR** :
Accueil 05 62 68 15 75 - courriel : admr.casteravalence@admr32.fr - www.admr.org
- ⇒ **EHPAD « La Villa Castéra »** : 05 62 28 78 00 - www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-villa-castera-castera-verduzan-32410
- ⇒ **Ambulance-Taxi Soubiron** : M. COUTENS - 05 62 68 14 00
- ⇒ **Taxi** : Entreprise Benoît - 05 62 28 56 02
- ⇒ **La Poste** : 05 62 68 13 29
- ⇒ **Crédit Agricole** : 05 62 68 13 27
- ⇒ **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun** : Abbé Rodrigue NGUEKAM FIANGUEU : 05 62 64 40 12
Contact: paroisse.st.pierre32@orange.fr
- ⇒ **Déchetteries** : Valence sur Baïse 06 25 92 90 49 - Jégun 06 35 47 90 91 - Vic-Fezensac 06 26 78 47 39 - 06 23 65 69 85
Plans d'accès et horaires sur page accueil : www.castera-verduzan.com - « Information sur les déchets »
- ⇒ **SICTOM** : Condom 05 62 68 22 70 - Site internet : sictomcondom.com

En cas d'Urgences : SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Aide aux démarches en ligne

La dématérialisation dans les relations entre les administrations et les citoyens ou les entreprises s'accélère : 100% des démarches concernant l'État qui ne requièrent pas de présence au guichet seront bientôt réalisables en ligne

Il faut savoir que « trois Français sur quatre ayant effectué une démarche administrative l'ont fait par Internet ».

Cela pointe une nouvelle problématique qui concerne les personnes ne possédant pas, ou ne maîtrisant pas suffisamment, l'outil informatique.

Face à ce constat la mairie de Castéra-Verduzan a décidé de mettre en place, gratuitement pour les Castéroises et les Castérois, un service d'aide pour l'accès informatique aux démarches en ligne.

Cela permettra un accès à toutes sortes de formalités administratives (déclaration des revenus, demande d'actes civils, changement de coordonnées, divers paiements et demandes ...) en toute confidentialité : une charte d'utilisation est mise en place pour cela.

Plus d'information sur le site de Castéra-Verduzan : **www.castera-verduzan.com**

Onglet « Vie Municipale » puis « Infos administratives »

Pour être rappelé vous pouvez laisser un message au 05.62.68.80.17



Découvrir Castéra-Verduzan
« La Gascogne du Bien vivre »

Tourisme & Thermalisme
« Des eaux à mémoire de "forme" »

Vie Municipale
« Des services pas volés »

Vie Locale
« La ruralité qui avance »

Recherche... 

Conseil municipal

Bulletin municipal

Infos Administratives

Vous êtes ici : Accueil / Vie Municipale / Infos administratives

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sur la page qui s'ouvre vous pourrez choisir d'accéder soit

sur la page de

ou découvrir les infos de notre service



Lignes de bus



Gamme tarifaire	
• Ticket à l'unité	1,50 €
• 10 Tickets	10 €

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



AUCH > CONDOM

JOURS SEMAINE		LMMaJV					Samedi		D et F	
PERIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•
INTERSAISON (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)		•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES		•	•	•	•	•	•	•	•	•
ÉTÉ		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Transporteur										
AUCH	SNCF	07:40	08:25	13:00	17:25	18:05	10:40	15:10	10:40	15:10
	Baylac	07:50	08:35	13:10	17:35	18:15	10:50	15:20	10:50	15:20
SAINT LARY		08:05	08:50	13:25	17:50	18:30	11:05	15:35	11:05	15:35
JÉGUN	Village	08:10	08:55	13:30	17:55	18:35	11:10	15:40	11:10	15:40
CASTERA VERDUZAN		08:20	09:05	13:40	18:05	18:45	11:20	15:50	11:20	15:50
AYGUETINTE		08:25	09:10	13:45	18:10	18:50	11:25	15:55	11:25	15:55
VALENCE SUR BAÏSE		08:35	09:20	13:55	18:20	19:00	11:35	16:05	11:35	16:05
CONDOM	Gare Routière	08:45	09:30	14:05	18:30	19:10	11:45	16:15	11:45	16:15

CONDOM > AUCH

JOURS SEMAINE		LMMaJV					Samedi		D et F	
PERIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•
INTERSAISON (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)		•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES		•	•	•	•	•	•	•	•	•
ÉTÉ		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Transporteur Bajole										
CONDOM	Gare routière	06:30	07:12	11:43	16:12	16:55	09:00	12:30	09:00	12:30
VALENCE SUR BAÏSE		06:40	07:22	11:53	16:22	17:05	09:10	12:40	09:10	12:40
AYGUETINTE		06:50	07:32	12:03	16:32	17:15	09:20	12:50	09:20	12:50
CASTERA VERDUZAN		06:55	07:37	12:08	16:37	17:20	09:25	12:55	09:25	12:55
JÉGUN VILLAGE	Gare routière	07:05	07:47	12:18	16:47	17:30	09:35	13:05	09:35	13:05
SAINT LARY		07:10	07:52	12:23	16:52	17:35	09:40	13:10	09:40	13:10
AUCH	Baylac	07:25	08:07	12:38	17:07	17:50	09:55	13:25	09:55	13:25
AUCH	Gare	07:35	08:17	12:48	17:17	18:00	10:05	13:35	10:05	13:35

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
JÉGUN	Fermé	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h
VALENCE / BAISE	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	Fermé	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	8h-12h
VIC FEZENSAC	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h	8h-12h 13h30-17h

LEXIQUE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE	
Lampes à économie énergie, tubes néons, lampes à leds...	Téléviseurs et écrans
Piles plates, piles rondes, piles bouton, accumulateurs...	Réfrigérateurs et climatiseurs
Vêtements, linge de maison, chaussures par paires...	Petits et gros électroménagers
Tôles, grillages, casseroles, tout objet métallique... <i>Pas d'extincteurs</i> <i>Pas de bouteilles de gaz</i>	Tout appareil portatif qui utilise une prise électrique.
Briques, pierres, carrelages, tuiles, terre et sable, pots de fleurs... <i>Pas de plâtre</i>	Toute sorte de batteries et accumulateurs.
Huiles de friture, graisses de cuisson...	Planches, meubles, cageots, poutres...
Huiles de vidange.	Gros cartons bruns
Peintures, vernis et colles, produits phytosanitaires, radiographies, solvants, diluants, produits d'entretien, produits déboucheurs de canalisation...	Seringues, aiguilles, lancettes, stylos injecteur, déchets de soins...
Tontes de pelouse, petits branchages, feuilles... <i>Pas de tronc.</i>	Tapis et moquettes, matelas, canapés, polystyrène, films plastiques, plâtre...

JOURS DE RAMASSAGE DES POUBELLES

Ordures ménagères (verts) :

- Lundi : gros containers mobiles
- Mercredi : containers semi-enterrés
- Mercredi : containers colonne

Emballages Propres & Secs (jaunes) :

- Mercredi : gros containers mobiles
- Jeudi : containers semi-enterrés
- Jeudi : containers colonne

Verre (bleus) :

- A la demande de la mairie

Votre **geste de tri** est un **GRAND geste**



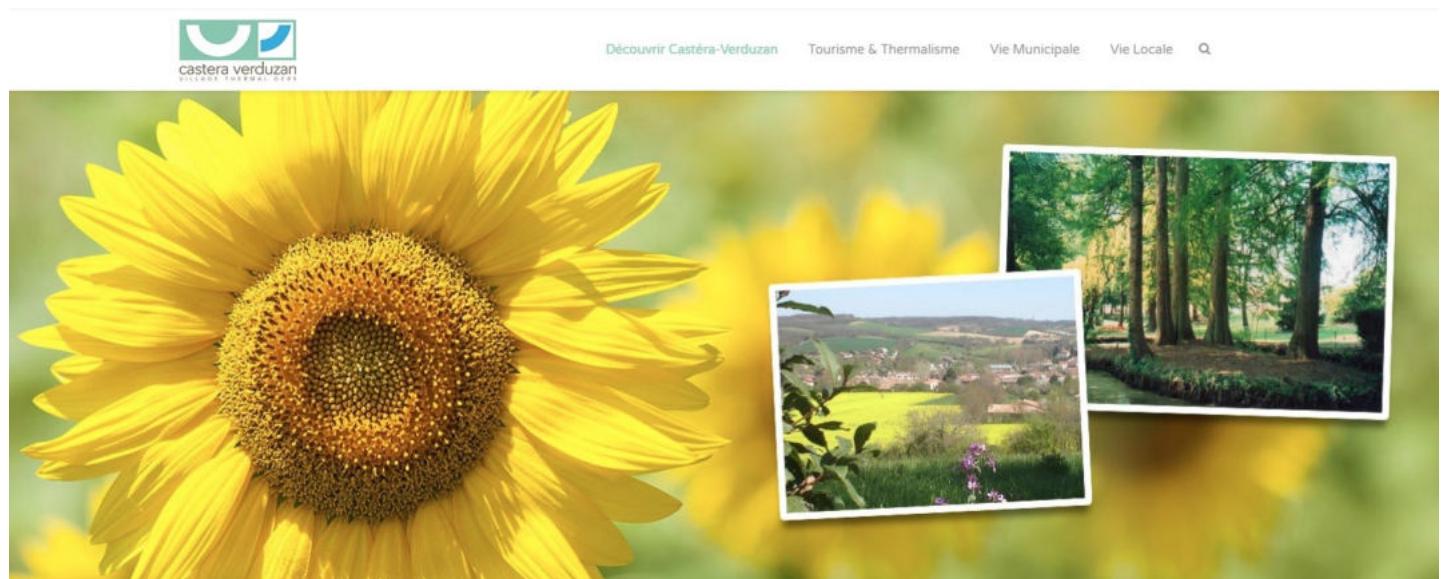
Où jeter les **autres déchets** ?



Notes

Tout sur Castéra-Verduzan

sur notre site internet : www.castera-verduzan.com



Et sur les réseaux sociaux :



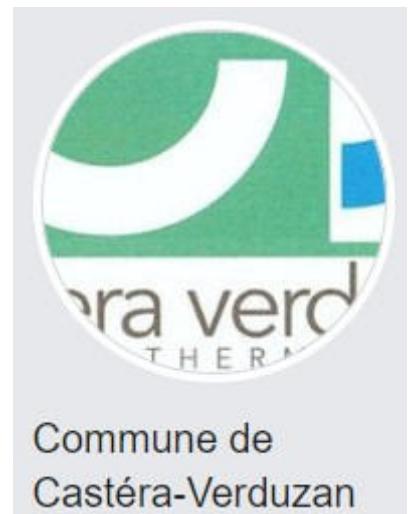
« Commune de Castéra-Verduzan »



« CVerduzan »



« casteraverduzan »



Abonnez vous pour être averti des infos qui concernent la vie de notre village



PAVILLON BLEU



MAIRIE de CASTERA-VERDUZAN (32410) - Tél. : 05 62 68 13 11

www.castera-verduzan.com